



SICTOM

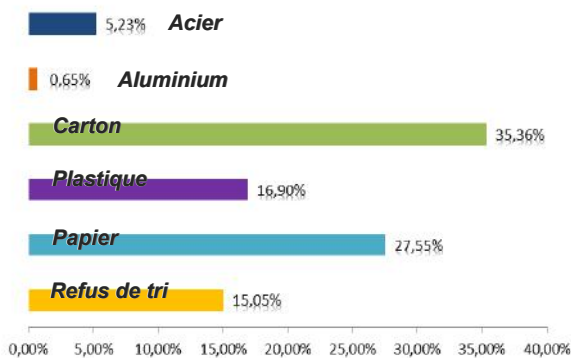
Un refus de tri qui coûte cher

Lors de sa réunion de bilan pour l'année 2016, le Conseil Syndical du Sictom a pu constater que les conteneurs à emballage des habitants de Forges et du reste de la CCPL, comprenaient encore une part importante d'erreurs ou de refus de tri. Un constat dommageable, puisque ces erreurs coûtent de l'argent au syndicat de collecte des ordures.

Dans vos conteneurs à emballages :

27,55 %

des déchets collectés dans le conteneur jaune représentent du papier qui devrait être déposé normalement dans un des collecteurs d'apports volontaires qu'on retrouve un peu partout en ville !



Un papier qui a de la valeur...

A la différence de la collecte des ordures ménagères, des emballages, du verre et des végétaux qui coûte de l'argent, la collecte du papier dans les bornes d'apport volontaire est effectuée pour un coût de zéro euro par la société Paprec, mais rapporte même 120 000 € par an au Sictom. D'où l'intérêt de ne pas jeter le papier dans le bac emballage à couvercle jaune, car, dans ce cas, le coût de transport et de traitement pour le Sictom s'élève à 400 € la tonne.

D'autant plus qu'à l'issue du dernier jeu-concours "A vos marques, prêts ? papiers!" organisé cet hiver par le Sictom, Forges-les-Bains est arrivée 2^{ème} dans la catégorie des villes de plus de 3 000 habitants, juste après Briis-sous-Forges, et s'est vu remettre un chèque de 500 euros pour la Caisse des Ecoles. Un jeu qui sera reconduit en 2018, de quoi continuer à motiver les habitants, entreprises, écoles et l'administration à faire des efforts et à trier le papier.

400 € par tonne sont payés par le Sictom pour traiter les erreurs de tri de papier.

Attention à bien remplir votre bac jaune !

Les refus de tri coûtent de l'argent : 500 € la tonne environ. Il s'agit des erreurs que les usagers font en jetant des déchets non recyclables dans le bac "jaune" destiné aux emballages : ces déchets qui auraient dû être déposés dans les ordures ménagères partent directement au centre de tri de Rambouillet, sont refusés et sont ensuite réacheminés vers l'usine d'incinération située à Ouarville, dans l'Eure. Il reste encore des efforts à faire pour bien trier vos déchets.

Qui vole du métal... Peut finir en «taule» !

Les vols de métaux dans les déchèteries sont monnaie courante, y compris dans la nouvelle déchèterie de Briis-sous-Forges près de la gare autoroutière. Pas moins de 120 000 euros de métaux qui sont dérobés chaque année malgré les mesures de sécurité qui sont prises. Récemment, la gendarmerie de Limours a effectué des enquêtes très minutieuses qui l'ont amenée à prendre les voleurs en flagrant délit, et ont permis de leur imputer bon nombre de vols effectués dans les déchèteries du Sictom.

Attention :

Changement de date

La commission Environnement et Développement Durable n'inaugurera pas ses actions le matin du 23 septembre 2017 comme prévu. L'événement est reporté fin mai 2018, pour célébrer le jour de la Fête de la Nature.

Fête de la Châtaigne Un gâteau très «Spatial»



Le 15 octobre prochain, soyez nombreux à offrir des pâtisseries qui garniront le buffet du salon de Thé. Les délicieuses productions des Forgeois font toujours l'admiration et le régal des très nombreux visiteurs !

Vos créations gourmandes doivent comporter de la châtaigne, en farine ou en crème de marron, marron glacés, etc... En plus c'est la commune qui fournit la farine.

Pour participer contactez : Catherine Dessaux 01 64 91 54 30

Merci d'avance à tous nos "Chefs" !

CONCOURS DU PLUS BEAU GÂTEAU INTERPLANETAIRE

Pour participer :

Créez votre gâteau décoré sur le thème de l'ESPACE ;

Faites-en une photo couleur (format A4) et inscrivez votre nom et un numéro de téléphone au dos.

Apportez le tout et inscrivez-vous au Salon de Thé (salle des mariages de la mairie) soit le samedi 14 octobre après-midi, soit le dimanche 15, avant 11h00.

1^{er} prix : une invitation à dîner pour deux personnes au restaurant l'Arôme ;

2^{ème} prix : un bon d'achat de 30 € à la serre de Maria De Smet.

En bref...

Une réunion publique au sujet de la société ECT et de la carrière de Bajolet sera organisée au centre socioculturel, le jeudi 5 octobre, à 20h30.

Il y sera notamment abordé la prolongation de la convention de l'offre de concours à l'entretien des voiries établie depuis 2013.



Le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse accompagne les entreprises, associations et particuliers proposant des projets innovants.

En effet, le PNR, propose une aide financière et/ou technique, pour des projets en lien avec l'innovation dans les domaines de l'habitat, du transport, de l'urbanisation, de la transition énergétique, du patrimoine culturel, etc...

Vous avez jusqu'au 2 octobre pour transmettre votre projet. Celui-ci sera soumis à jury.

Pour plus d'information sur les démarches à suivre, contactez :

Betty Houguet au 01 30 52 09 09 ou par mail à l'adresse :

b.houguet@parc-nature-chevreuse.fr



Un nouveau numéro d'urgence a été mis en place pour les problèmes d'assainissement.

Depuis 1^{er} juillet 2017, l'assainissement de la commune est géré par le syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge aval (SIVOA).

Si vous soupçonnez un problème sur le réseau d'assainissement, hors du domaine des particuliers, comme par exemple sur une rue ou un trottoir, merci d'appeler l'astreinte du SIVOA qui vous indiquera comment procéder.

Contactez le : 01 69 12 15 41.



Fin juin, un défaut du réseau ERDF a endommagé tous les candélabres de la rue du Docteur Babin. Les services techniques de notre commune sont actuellement en train de voir avec eux pour la prise en charge des réparations qui se montent à près de 4 000€.



La Croix Rouge du Canton de Limours recrute et forme des bénévoles secouristes !

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à les contacter par mail à l'adresse : ul.limours@croix-rouge.fr

Agenda de septembre 2017



Jeudi 31 août : Conseil Municipal. Mairie, salle du conseil à 20h45.

Lundi 4 : Rentrée scolaire

Jeudi 7 : Réunion publique sur le PLU. Centre socioculturel à 20h30.

Samedi 9 : Forum des associations. Centre socioculturel, de 10h00 à 18h00.

Dimanche 10 : Brocante. Rue de l'église et centre socioculturel, de 8h00 à 18h00.

Vendredi 15 : Réunion d'information sur le conseil participatif. Centre socioculturel, à 19h30.

Samedi 16 : Journées du Patrimoine. Concert à l'église Notre Dame de l'Assomption, à Forges-les-Bains, par le chœur vocal Cantemus, à 20h45. Entrée libre.

Dimanche 17 : Journées du Patrimoine. Portes ouvertes de l'église de Forges, sans interruption de 10h00 à 18h00.

Dimanche 17 : Visite théâtralisée de la Mairie de Forges-les-Bains. Visite gratuite. Pré-inscription conseillée. Voir article ci-dessous

Jeudi 21 : Table ronde sur les maladies contagieuses, organisée par la FCP. Centre socioculturel à 20h00.

Jeudi 28 : Conseil Municipal. Mairie, salle du conseil à 20h45.

Vendredi 29 : Réunion de quartier de Malassis. Mairie à 19h00.

Samedi 30 : Tirage au sort du conseil participatif, à 11h00 en mairie, salle du Conseil.

Recevez chaque mois l'agenda par mail, en vous inscrivant à l'@ctu de la P'tite Forgeoise, sur le site internet www.forges-les-bains.fr

Journées du Patrimoine Un rendez-vous à ne pas manquer

Le dimanche 17 septembre, la mairie vous ouvre ses portes pour une visite pas comme les autres.

Au programme : visite guidée, scénettes réalisées d'après des faits qui se sont déroulés dans le bâtiment et un court concert de piano dans la salle des mariages.



Informations supplémentaires :

Entrée gratuite.
Deux horaires de départ prévus à 11h00 et à 15h30.
Pré-réservation conseillée en Mairie, ou par téléphone au 01.64.91.03.29

FOC Judo Découvrez le TaïsoFit

Pratique hybride entre le Taïso (assouplissement, relaxation, entretien cardio respiratoire) et le CrossFit (endurance cardiovasculaire et respiratoire), le TaïsoFit est une méthode de conditionnement physique, axée sur 10 compétences athlétiques (endurance, musculature, souplesse, vitesse, équilibre, précision, etc..).

En septembre, venez faire l'essai ou simplement observer ! Mais ne tardez pas trop, les places sont chères. Seules 8 à 10 personnes peuvent participer à une session.

Le FOC Judo c'est aussi, du Taïso, du Jujitsi et du Judo, au dojo de Forges. Infos : www.focjudo.e-monsite.com